

Edito

Après une 1^{ère} année d'existence de l'Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche, notre fonctionnement se stabilise.

La mise en œuvre des diverses actions habituelles se poursuit et de nouvelles thématiques prennent également de l'ampleur. Nous les menons toujours avec le même objectif de concilier au mieux une bonne gestion de notre ressource en eau et une qualité durable de nos milieux aquatiques, avec le développement de notre territoire et le bien être de ses usagers.

La définition précise des conditions d'aide des partenaires financiers, notamment la validation du Nouveau Programme d'Aide de l'Agence de l'Eau pour 2019-2024, a permis de tenir les engagements financiers pris en 2018 auprès de nos communautés de communes et d'agglomération membres.

Grâce à cela, les actions sur le terrain sont bien visibles. Sur la question des économies d'eau d'abord, qui ne doit pas faire oublier le risque d'inondation et le travail des communes pour se préparer à gérer les crises. Au delà des actions des collectivités, c'est la sensibilisation du plus grand nombre (grand public, collégiens...) qui permettra de s'adapter aux évolutions climatiques.

Sur la question de la qualité des eaux, ensuite, pour les rivières, la biodiversité et pour les usages humains (eau potable, baignade...) : chacun peut contribuer à conserver une eau de qualité, sans dommage pour notre santé.

Je salue d'ailleurs les nombreuses initiatives, publiques ou privées, de nettoyage des déchets en bords de rivière, qui montrent bien notre préoccupation commune pour un environnement sain.

Je vous laisse découvrir ces différentes actualités au fil de ce Bulletin d'Inf'Eau.

Bonne lecture !

Pascal BONNETAIN

Président l'EPTB du Bassin Versant de l'Ardèche
Président de la Commission Locale de l'Eau



Printemps sur le bassin versant :
arbre fruitier en fleur et rivière Ardèche (Saint Martin d'Ardèche - Aiguèze)

Au sommaire



p 2 : Budget 2019 :
respect des prévisions sur 4 ans
p 3 : Equipe : du nouveau à l'EPTB



p 4-5-6 - DOSSIER Spécial :
Economies d'eau



p 7 : Zéro pesticide en ville
et dans nos jardins
p 8 : Autres actualités en images

VOTE DU BUDGET 2019

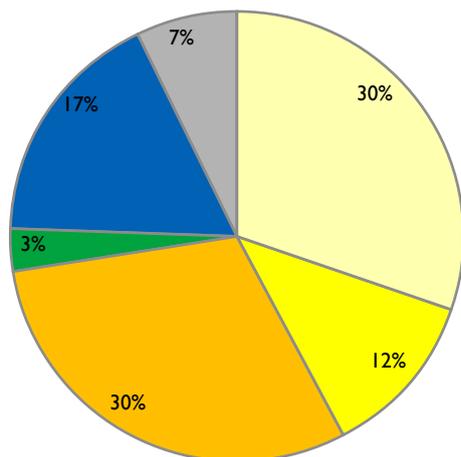
respect des engagements sur le lissage des contributions

Le budget primitif 2019 de l'EPTB a été voté le 21 mars par le comité syndical.
Il s'élève à 4 508 150€

dont 2 849 268€ de fonctionnement et 1 658 882€ d'investissement.

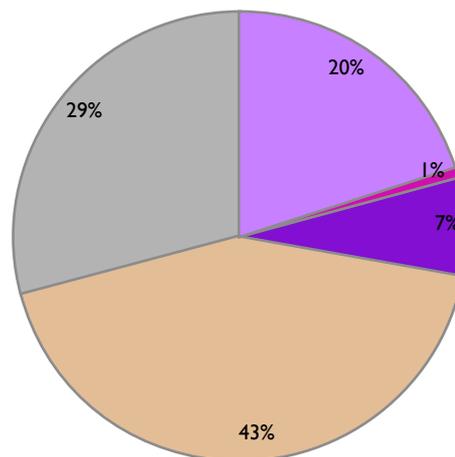
Les contributions des communautés de communes et d'agglomération adhérentes représentent 912 770€
soit environ 20% de l'ensemble des recettes de l'EPTB.

Répartition des dépenses prévisionnelles par type de procédure (invest + fonct)



■ Contrat de rivière Ardèche
■ Contrat de Rivière Beaume Drobie
■ Contrat de rivière Chassezac
■ Biodiversité (Natura 2000, ENS)
■ Procédures mutualisées sur le bassin versant (SAGE, économies d'eau, inondations, communication, projets scolaires, suivi des baignades...)
■ Fonctionnement de l'EPTB (personnels administratifs, élus, frais généraux, bâtiments...)

Répartition des recettes prévisionnelles (invest + fonct)



■ Contributions des EPCI
■ Redevances Domaine Public Fluvial
■ Opérations sous mandat
■ Subventions
■ Autres recettes (excédent reporté, FCTVA, amortissements...)

PRINCIPES DE CONSTRUCTION DU BUDGET

- respecter les engagements contractuels des anciennes structures (3 contrats de rivière, PAPI, N2000/ENS, SAGE), malgré la baisse des subventions publiques,
- assurer la solidarité territoriale en 2021 avec une harmonisation progressive des contributions, conformément

à l'objectif des statuts,

- donner de la visibilité aux EPCI sur les contributions et le montant de la part GEMAPI pour les 4 prochaines années (2018-2021).

CONTRIBUTIONS FIXÉES POUR 4 ANS ET MISE EN PLACE PROGRESSIVE DE LA TAXE GEMAPI

Par délibération du 29 mars 2018, le Comité Syndical a approuvé les principes d'évolution des contributions des EPCI membres sur quatre années.

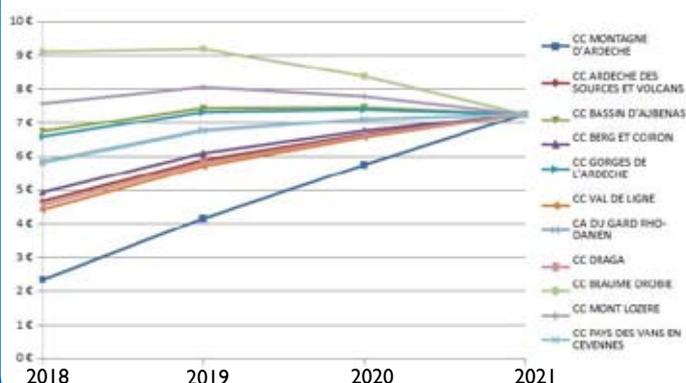
Sur la période 2018-2021, le niveau global de contribution s'élève à 7 €/an/habitant en moyenne.

Les coûts directement liés à la compétence GEMAPI représentent environ 75% des dépenses de l'EPTB.

Le montant moyen de la taxe GEMAPI s'élève donc à 5,25 €/an/hab DGF et sera constant sur 2018-2021, pour les EPCI instaurant cette taxe. Les 25 % restant correspondent à la part des compétences hors GEMAPI exercées par l'EPTB et peuvent être couverts par la contribution directe des EPCI.

En 2018, quatre EPCI avaient mis en place la taxe GEMAPI. Pour 2019, neuf EPCI sur les onze composant l'EPTB ont voté sa mise en oeuvre.

€/an/hab DGF



Objectif d'harmonisation des contributions :
montant prévisionnel lissé sur 4 ans pour chaque communauté de communes ou d'agglomération adhérente à l'EPTB Ardèche
(voté en comité syndical le 29/03/2018)

EQUIPE TECHNIQUE du nouveau à l'EPTB

Avec le retour de la directrice Floriane MORENA, l'année 2019 a vu quelques changements dans les équipes techniques de l'EPTB : Fanny DEBEURNE est la nouvelle chargée de mission sur le Contrat de Rivière Beaume-Drobie, deux animatrices sont désormais chargées de la biodiversité liée à l'eau et nous accueillons un nouveau technicien de rivière pour le bassin du Chassezac. Nous vous présentons ici la nouvelle équipe au complet :



Coordination des opérations
de gestion de l'eau
Direction

Floriane Morena
direction@ardeche-eau.fr

Planification

Chargé de mission SAGE



Simon Lalauze
sage@ardeche-eau.fr

Inondations Risques

Chargée de mission PAPI



Audrey Guyon
inondations@ardeche-eau.fr

Gestion des rivières

Chargées de mission Contrats de Rivière



Emmanuelle Faure
Contrat de rivière Chassezac
contrat.chassezac@ardeche-eau.fr



Anne Fell
Contrat de rivière Ardèche
contrat.ardeche@ardeche-eau.fr



Fanny Debeurne
Contrat de rivière Beaume-Drobie
contrat.beaume@ardeche-eau.fr



Elodie Monaci
projets.ardeche@ardeche-eau.fr

Techniciens et techniciennes de rivière



Julien Adamski
technique.chassezac@ardeche-eau.fr



Govan Martel
technique.ardeche@ardeche-eau.fr



Aude Lhoste
travaux.ardeche@ardeche-eau.fr



Luc Ferrand
technique.beaume@ardeche-eau.fr

Biodiversité

Chargées de mission Natura 2000 - ENS



Isabelle Brenas
Site Moyenne vallée de l'Ardèche
et plateau des Gras
biodiversite.ardeche@ardeche-eau.fr



Halla Johannesdottir
Site Vallées de la Beaume
et de la Drobie
biodiversite.beaume@ardeche-eau.fr

Communication

Chargée de communication



Sophie Ferraris
communication@ardeche-eau.fr

Administration

Assistantes administratives et financières



Delphine Chalvet
assistante.gestion@ardeche-eau.fr



Eliane Vielzeuf
assistante.administrative@ardeche-eau.fr

Responsable administrative et financière



Laurence Gaillard
responsable.gestion@ardeche-eau.fr

Accueil, secrétariat et logistique



Sylvie Cochet
secretariat.assemblees@ardeche-eau.fr



Pauline Méjean
secretariat@ardeche-eau.fr

NOS RIVIÈRES ONT SOIF !

cet été, on se met tous aux économies d'eau

Les pluies de ce printemps ont permis de bien recharger nos nappes, rivières et barrages. Ce répit ne doit pas nous faire oublier l'approche de l'été et la sécheresse désormais habituelle qui l'accompagnera probablement.

Afin d'inciter à la baisse des consommations en eau, l'EPTB du bassin versant de l'Ardèche proposera cet été aux particuliers et collectivités de s'équiper en matériels hydro-économés à prix réduits. Détail de cette opération et de son pourquoi...

QUELLE EST LA SITUATION DANS NOS RIVIÈRES ?

Comme la plupart des cours d'eau de type méditerranéen, les rivières du bassin versant de l'Ardèche subissent la sécheresse en été : baisse des niveaux d'eau, augmentation des températures, diminution de l'oxygène, développement d'algues... Or, nos cours d'eau sont notre principale ressource en eau pour l'eau potable et l'irrigation et ils constituent une richesse écologique et paysagère, source d'attractivité et de bien-être pour les habitants et les touristes.

Si tout le bassin versant est fragile, 4 territoires sont considérés comme en déséquilibre structurel car les besoins en eau y sont supérieurs à la ressource disponible : les sous-bassins Beaume-Drobie, Auzon-Claduègne, Ardèche amont-Lignon et Altier. Ce déséquilibre peut entraîner une dégradation de la qualité écologique et sanitaire des rivières et générer des conflits entre les différents usages.

QUELLES PERSPECTIVES ?

Même si la faune et la flore de nos rivières et les Hommes qui vivent à proximité ont développé une certaine résilience face

*Une biodiversité adaptée à la sécheresse : exemple du barbeau méridional (*Barbus meridionalis*)*



Ce poisson, typique de nos rivières méditerranéennes, supporte des eaux chaudes et peu oxygénées. En période estivale, il peut même survivre dans des rivières avec des portions temporairement à sec. La crise passée, il recolonise la rivière.

à ces phénomènes extrêmes méditerranéens, l'augmentation de l'intensité et de la fréquence de ces phénomènes en lien avec le changement climatique doit nous inciter à réduire nos impacts, plus rapidement et plus fortement.

Offre spéciale pour les particuliers et les collectivités !!!

DES MATÉRIELS HYDROÉCONOMES À PRIX (TRÈS) RÉDUIT

Dans le cadre des contrats de rivières, l'EPTB du Bassin versant de l'Ardèche va lancer cet été une opération d'équipement en matériels hydroéconomés.

Cette action consiste à proposer aux habitants et établissements publics situés sur les

Offre exclusivement pour les territoires déficitaires



Carte des 4 secteurs déficitaires en eau sur le bassin versant de l'Ardèche (* - liste des 44 communes disponible auprès de l'EPTB ou sur le site www.ardeche-eau.fr).

En 30 ans, le bassin a connu...
 + 26 000 habitants soit + 24% de population
 + 1,5°C et + 23% d'évapotranspiration
 - 30 % sur les débits d'étiage
Qu'en sera-t-il dans 30 ans ?

POURQUOI RÉDUIRE NOTRE CONSOMMATION EN EAU ?

Au-delà des considérations environnementales, la réduction de la consommation en eau permet aussi de réduire les coûts d'exploitation des services publics d'eau potable et d'assainissement : frais d'énergie, consommables, redevances, surdimensionnement des équipements

Pour le consommateur, la réduction de la facture d'eau s'accompagne également d'une réduction de la facture d'énergie.

Réduire nos consommations en eau c'est aussi conserver des marges de développement pour notre territoire.

Car un territoire sans eau est un territoire sans avenir !

Le saviez-vous ?

En été, la qualité de l'eau de nos rivières dépend très fortement de la quantité d'eau qui y circule !



LES ÉCONOMIES D'EAU : L'AFFAIRE DE TOUS

Les acteurs du bassin versant se sont engagés depuis 2012 et l'adoption du Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE) à réduire ces déséquilibres quantitatifs. Tous les usagers - collectivités, agriculteurs, entreprises, associations, particuliers - sont mis à contribution pour atteindre cet objectif.

Dans les 3 contrats de rivière en cours de mise en œuvre sur le territoire de l'EPTB, ce sont près de 16 M€ qui sont consacrés à améliorer la gestion quantitative de nos ressources en eau.



Les différents acteurs mettent en place des actions pour limiter le gaspillage de l'eau ou faire des économies :

travaux de réduction des fuites sur le réseau d'eau potable de Valgorge, travaux d'interconnexion des réseaux entre la ville de Joyeuse et le réseau du SEBA, substitution des canaux gravitaires par un puits par les agriculteurs de l'ASA du Chambon, travaux du SDEA sur le réseau de Cornadon, projet de l'EPTB Ardèche pour la sensibilisation aux économies d'eau auprès des scolaires...

territoires déficitaires (*) d'acheter ces équipements dans le cadre d'un marché groupé. L'opération bénéficiant d'une subvention de 80% de la part de l'Agence de l'Eau Rhône Méditerranée Corse, le matériel sera proposé à seulement 20% du prix et sera livré au domicile des acheteurs.

3 types d'équipements seront proposés :

- des mousseurs de robinet, des régulateurs de débit, des douchettes et des sacs économiseur d'eau pour les toilettes pour réduire sa consommation en eau dans l'habitation,
- des cuves de récupération des eaux de pluies pour stocker l'eau en hiver ou en automne et l'utiliser au jardin l'été,
- des compteurs pour suivre et modérer sa consommation en eau en cas de prélèvement dans la nature (source, pompe...).



Vers la fin du mois de juin, cette **offre sera diffusée par voie postale sur les 44 communes des bassins déficitaires (*)**. Elle sera également accompagnée en septembre par des ateliers ouverts à tous pour sensibiliser aux pratiques économes en eau.

Nous avons besoin de vous !

Les collectivités des territoires déficitaires (*) souhaitant relayer l'information sur cette offre (bulletins communaux, sites internet...) ou bénéficier de ces équipements à prix réduits pour leurs bâtiments publics peuvent nous contacter à l'adresse mail suivante : secretariat@ardeche-eau.fr.

ENTRE CRUE ET SÉCHERESSE

les collégiens sensibilisés aux économies d'eau

Nouveauté depuis 2018, l'EPTB Ardèche accompagne des collèges pour sensibiliser les jeunes, adultes de demain, à nos extrêmes méditerranéens.

Objectifs : comprendre les "crues cévenoles et les sécheresses de nos rivières"
connaître les bons gestes de prévention et d'économie d'eau.

BILAN DE LA PREMIÈRE ANNÉE

Pour cette première année de projet, deux classes de 5^{ème} du collège de Vallon Pont d'Arc et deux classes de 6^{ème} du collège de Vals les Bains ont participé.

Pour ce projet, chaque classe aura bénéficié de 4 interventions :

- une visite en bord de rivière, proche du collège, avec une présentation des enjeux de la rivière sur les crues et les étiages et une observation, en chemin, des repères de crues et panneaux d'information ;
- une animation en classe autour d'un jeu de rôle (River Med) simulant l'organisation d'une commune face aux inondations et une intervention de l'EPTB sur les bons comportements en cas de crue ;
- une séance en classe avec des manipulations et expériences sur les consommations en eau domestique et les gestes économes en eau ;
- une visite en bord de rivière à Balazuc avec une animation sur les pratiques économes en eau au jardin.

Le collège de Vallon Pont d'Arc a réalisé, en plus, une journée à Privas au cours de laquelle les élèves ont participé avec nous aux ateliers sur la transition hydrique co-organisés avec le Département de l'Ardèche.

Le collège de Vals les Bains a, pour sa part, réalisé des spots de sensibilisation avec la Radio Info RC, spécialisée en milieu scolaire.



L'EPTB a aussi fait l'acquisition d'une mallette pédagogique sur les économies d'eau : la malle « GASPID'O ». Elle pourra être mobilisée sur tous les projets scolaires pour les années à venir et aussi auprès du grand public, voire des équipes municipales.

POUR LES ANNÉES À VENIR ?

Bénéficiant du soutien financier de l'Agence de l'Eau et de l'État, le projet sera reconduit à la rentrée scolaire prochaine avec probablement la participation de 6 nouvelles classes des collèges de Largentière, Villeneuve de Berg et Vals les Bains.



Elèves de 5^{ème} en sortie au bord de la rivière à Salavas



Elèves de 6^{ème} autour du jeu de plateau RiverMed

Depuis maintenant 6 ans, un accompagnement est aussi proposé aux écoles primaires publiques du bassin versant de l'Ardèche. Ce projet, plus axé sur la découverte de la rivière et de sa biodiversité, permet d'accompagner 10 à 14 classes par an.

Pour vous expliquer tout ce qu'ils ont appris cette année, les élèves seront les rédacteurs du prochain numéro de votre Bulletin Inf'eau !

C'EST LE PRINTEMPS !

et si on jardinait autrement ?

Article réalisé en partenariat avec la FRAPNA

Depuis 2017 et l'entrée en vigueur de la loi « Labbé », les collectivités ne peuvent plus utiliser de produits phytosanitaires de synthèse pour l'entretien de leurs espaces verts et leurs voiries. A partir de 2019, cette interdiction de vente et d'utilisation a été étendue aux particuliers.

C'EST QUOI UN PESTICIDE ?

Les pesticides désignent l'ensemble des substances minérales, naturelles ou de synthèse utilisées contre des organismes indésirables. Parmi ces derniers on distingue le groupe des produits phytosanitaires, qui ont vocation à protéger les végétaux. Ce sont les herbicides ou désherbants, les insecticides, les fongicides...

DES PESTICIDES DANS L'EAU ?

Sous leur forme initiale ou dégradée, après des mois ou des années, les pesticides peuvent se maintenir dans l'environnement et s'y accumuler.

L'eau est le principal réservoir de ces substances et aussi le plus problématique. En effet, les produits utilisés sur terre sont lessivés par les pluies, ruissellent jusqu'aux petits cours d'eau, rivières et nappes phréatiques...et risquent fort de finir un jour dans notre eau du robinet...

VERS LE "ZERO PHYTO" DANS NOS COMMUNES...

Depuis 5 ans, les communes volontaires de l'Ardèche travaillent avec la FRAPNA pour se passer durablement des pesticides dans leurs espaces publics. Ces dernières adoptent des techniques alternatives : paillage, végétalisation, désherbage mécanique... Certes des herbes sauvages apparaissent, mais elles reflètent une meilleure prise en compte de l'environnement.



Desherbeuse thermique ou mécanique : des alternatives au désherbage chimique



Moins de produits, c'est aussi plus de main d'oeuvre pour entretenir les voiries, alors pourquoi ne pas accepter plus d'herbes et de fleurs en ville ?

UN PROJET "ZERO PHYTO" : QUI CONTACTER ?

La charte régionale est animée par la FRAPNA dans le département de l'Ardèche, par la FREDON Occitanie et le Parc National des Cévennes dans les départements de la Lozère et du Gard.

Cette démarche repose sur l'adhésion et l'engagement des collectivités. Cet engagement est symbolisé par la signature de la charte régionale « Objectif zéro pesticide ». Par ce moyen, les communes s'inscrivent dans une démarche globale, de protection de la santé, de la qualité de l'eau et de l'environnement. En Ardèche, 40 communes ont signé cette charte.

... ET DESORMAIS DANS NOS JARDINS

Les citoyens sont également partie prenante du « zéro phyto ». Le jardinage sans pesticide continue à se développer et des ateliers d'échange sont régulièrement organisés.

Avec l'interdiction au 1^{er} janvier 2019 d'utilisation des produits phytosanitaires de synthèse par les particuliers, c'est tous les jardiniers qui sont invités à réviser leurs pratiques. Les solutions alternatives et « naturelles » (purin d'ortie, coccinelles...) ont de beaux jours devant elle.

Pour sensibiliser les particuliers, la FRAPNA Ardèche vous propose aussi des animations, stands, conférences... sur le jardinage au naturel et les économies d'eau au jardin.

FRAPNA Ardèche - 04 75 93 41 45 - ardeche@frapna-aura.org

L'EPTB ARDÈCHE ANALYSE LA PRÉSENCE DES PESTICIDES DANS L'EAU DE NOS RIVIÈRES

Des analyses réalisées il y a quelques années ont permis de détecter la présence de plusieurs substances phytosanitaires dans certaines de nos rivières et de nos eaux souterraines. Ces détections ne dépassaient pas les seuils tolérés, ne posant donc pas de problème de qualité sanitaire.

Aujourd'hui, au regard des activités du territoire, notamment agricoles et viticoles, et de la vulnérabilité de nos ressources en eau, il apparaît utile de compléter nos connaissances sur ces produits.

De nouveaux suivis sont donc prévus en 2019 pour caractériser plus finement les éventuelles présences de phytosanitaires et proposer des moyens de réduction des impacts, le cas échéant.

Les autres actualités en images

NETTOYAGE DES RIVIÈRES :

Comme chaque année, de nombreuses opérations de nettoyage des rivières sont organisées avant l'été :

- le 4 mai, nettoyage du Valat d'Aiguèze à l'initiative de l'ACCA de Saint Julien de Peyrolas et de riverains,
- le 15 mai, nettoyage des rives de l'Ardèche dans les Gorges organisé par le SGGA, en partenariat notamment avec les loueurs de canoës et les guides nature,
- le 28 mai, dépollution de plusieurs décharges sauvages sur les rives du Chassezac par des élèves du Lycée Professionnel Marc Seguin d'Annonay, accompagné par l'EPTB Ardèche.



Valat d'Aiguèze - photo S. Fabrol

ANIMATIONS, VISITES :



- Le 24 janvier, les agents de l'EPTB, de la DDT 07 ainsi que du Syndicat des Trois rivières, ont participé à une journée de formation pour relever les traces de crues dans les jours qui suivent une inondation significative.
- Le 7 mars, l'EPTB Ardèche était présent aux Rencontres Départementales du Tourisme organisées par l'Agence de Développement Touristique de l'Ardèche.
- Le samedi 1^{er} juin, l'EPTB animera une conférence sur la prévention des inondations lors des 10 ans de l'association du Patrimoine de Saint-Remèze.
- Le samedi 1^{er} juin également, l'EPTB participera à la "Fête de la Pêche et de la Rivière" organisée à Valgorge par l'AAPPMA Beume-Drobie.

SAISON ESTIVALE : SUIVI DES EAUX DE BAINADE ET SENSIBILISATION A LA RIVIÈRE

Pour l'été qui s'annonce, grâce à la bonne gestion des sites depuis plusieurs années, le classement de la plupart des baignades du bassin versant est maintenu voire amélioré et les fréquences d'analyse pourront donc diminuer sur certains sites :

- Comme chaque été, l'EPTB accompagnera les collectivités pour le suivi de la qualité et la gestion de leur(s) baignade(s) : campagnes d'analyses, traitement des résultats, enquête en cas de pollution, conseils de gestion et relais auprès de l'ARS.
- Un saisonnier sera recruté en juillet et août pour centraliser les données et les mettre à disposition des gestionnaires en temps réel.
- Deux animateurs nature feront à nouveau de la sensibilisation sur les plages et les sites sensibles de la vallée de la Beume.



Etablissement Public Territorial du Bassin Versant de l'Ardèche
Site Ardèche et administration : 4, allée du Château - 07200 VOGÛE
Site Beume et Chassezac : Plaine de Chabiscol - 07140 LES VANS
Tél. 04 75 37 82 20
site : www.ardèche-eau.fr

